

6. L'ÉDITION DU TEXTE

Les recherches effectuées, dont j'ai exposé les résultats dans cette introduction, ont mis en évidence une série importante d'indices qui convergent vers un même point: le ms. Royal semble coïncider avec la première réalisation du projet textuel auquel on a attribué le nom de deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Il s'agit d'ailleurs du seul témoin à proposer une interprétation «politique» alliant le texte et l'apparat iconographique et à présenter une caractérisation linguistique typique du contexte culturel de la cour angevine de Naples, où le projet a vraisemblablement été conçu et réalisé. S'il est évidemment impossible de «prouver» de manière incontestable cette reconstruction, la quantité et la qualité des arguments rendent cette hypothèse à tel point probable qu'il serait hasardeux et onéreux de prendre une direction différente.

Au-delà du statut stemmatique attribué au ms. Royal, d'autres éléments contribuent à rendre impraticable le recours à la tradition française dans le cadre d'une édition critique de *Prose 5*. La tradition française de l'*HA2* se présente en effet comme un cas typique de tradition active, et ce au moins à trois niveaux: 1) toute la tradition française partage une tendance générale à la normalisation, à l'actualisation et à la modernisation linguistique et lexicale, qui comporte l'introduction de formes et de leçons qui ne dérivent d'aucun modèle mais correspondent à une sensibilité linguistique plus «moderne»; 2) certains exemplaires de la tradition française montrent une tendance à intervenir de manière conjecturale pour corriger les fautes évidentes du modèle; 3) les copistes de certains manuscrits, à partir de Pr et des témoins de la «troisième rédaction», devaient disposer d'exemplaires des sources principales de *Prose 5* (notamment *Prose 1* et *Prose 3*), qu'ils ont utilisés pour collationner le texte et le modifier, ponctuellement ou extensivement.

Parfois, les reconstructions conjecturales doivent être considérées comme telles, parce qu'elles divergent du texte des sources de *Prose 5*; ailleurs, elles sont tellement logiques et évidentes qu'elles

peuvent donner la fausse impression de dériver d'un modèle doté d'un texte plus correct que celui du ms. Royal. À son tour, la pratique commune de collation sur les sources, probablement répandue dans l'atelier où ont été réalisés les premiers exemplaires de la tradition de l'*HA2*, se présente inévitablement comme un phénomène de contamination, et cette anomalie dans la tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* a une conséquence immédiate sur l'édition du texte. Malgré la possibilité de dessiner un *stemma codicum* relativement sûr et presque idéal, il faudra se méfier des prétendus «manuscrits de contrôle» – et en particulier de Pr, qui a pourtant un texte très fidèle à la version angevine – y compris lorsqu'ils offrent des leçons apparemment plus conformes aux sources, pour se maintenir le plus possible fidèle au texte du ms. Royal, sauf dans le cas de fautes manifestes, qu'on pourra par contre émender grâce à l'accord de la tradition avec les sources.

Comme nous l'avons dit, le travail de révision du texte du ms. Royal a laissé des traces visibles dans le codex napolitain lui-même, sous la forme de corrections sur rature, d'interventions opérées directement sur les mots ou encore d'insertions interlinéaires ou marginales. L'analyse des graphies a montré que ces interventions ont été réalisées par plusieurs mains et à des moments différents. Pour cette raison, il a été nécessaire de distinguer, dans les limites du possible, celles qui sont attribuables au copiste ou à des mains contemporaines à la réalisation du manuscrit (qui doivent à priori être retenues dans l'édition) et celles, plus tardives, effectuées dans le contexte de l'atelier parisien où le ms. Royal a été utilisé pour en tirer des copies (qui doivent en principe être écartées). Je donne ci-dessous des exemples de quelques situations qui sollicitent le choix de l'éditeur:

Ms. Royal 20.D.I, f. 31r = *Prose 5* § 15.R: Coment Jason la mercia
~~devotement~~ (humblement)
~~devotement~~ (humblement)] humblement PrAuPuP₁, mout humblement WCDO, devotement NPa, moult devotement S

Ms. Royal 20.D.I, f. 33v = *Prose 5* § 24.3: mes les argumens que
 Medea li donna, que il avoit seur lui, qui le deffendirent
 les argumens] les oignemens AuPuNB₁P₂P₃, les enseingnemens L,
 les argumens et les (*om.* W) oingnemens GW

Ms. Royal 20.D.I, f. 56v = *Prose 5* § 114.12: Patroclus estoit biaus a
 merveilles ... et mult s'entreamoient il et Ulixés
 Ulixés (PrSGWCOP₁) Nestor BD, Achillés AuPuP₂P₃.

6. L'ÉDITION DU TEXTE

Ms. Royal 20.D.I, f. 115v = *Prose 5* § 255.7: li uns estoit de jagonce et li autre de ~~praspe~~ (jaspre) vert
~~praspe~~ (jaspre)] prasme *RTroie* 16671; jaspre *cett.*

Ms. Royal 20.D.I, f. 154v = *Prose 5* § 356.1: et cil qui de la cité estoient issu [*envaient les Grieux a l'encontrer des lances*] si aigrement que pluseurs en firent mors el champ trebuchier
Pr insère l'ajout dans le texte, SCOP₁ ont la même leçon que R, les vindrent ferir si aigrement AuPu, leur coururent sus si aigrement GW, s'entrassaillirent si vigoreusement BD, vindrent contre Gregois de si gran roideur P₂P₃

Dans le premier cas, la main qui barre *devotement* et le remplace par *humblement* est probablement celle d'un réviseur secondaire et tardif qui travaille dans un atelier parisien. Toute la tradition accueille la correction, à l'exception des mss NPaS, qui ont la même leçon que le ms. Royal. Ici, la source ne nous aide pas: l'édition de *Prose 1* a *Come Jason mercia la damoiselle*, et le ms. Paris, BnF, fr. 1627, l'un des témoins italiens les plus anciens de *Prose 1*, a simplement *Coment Jason la mercia*. Pour cette raison, la leçon parfaitement acceptable du ms. Royal devra être conservée dans l'édition, malgré le fait qu'une bonne partie de la tradition s'accorde sur le choix de la variante tardive.

Dans le deuxième exemple, *Prose 1* § 23, 20 a *argumens*, tandis que le *Roman de Troie* v. 1929 a *oignemenz*. Quelques témoins de la partie inférieure du *stemma* remplacent la première leçon par la seconde, qu'ils reprennent probablement du roman en vers. Il est intéressant de remarquer que les mss GW, qui contiennent uniquement *Prose 5*, ont la double leçon *les argumens et les oignemenz*, ce qui laisse imaginer que l'un des témoins de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* devait être une espèce d'*editio variorum*. Dans ce cas aussi, la leçon du ms. Royal est acceptable et correspond à celle de la source directe *Prose 1*, et elle est confirmée de surcroît par une bonne partie de la tradition française.

Dans le troisième exemple, la leçon du ms. Royal est manifestement fautive, puisqu'aussi bien la logique que la source *Prose 3* imposent la leçon *Achillés*. Seuls les témoins de la partie basse du *stemma* corrigeant, mais dans ce cas l'évidence de l'erreur exige la restauration de la leçon correcte.

Dans le quatrième exemple, la leçon *praspe* du copiste a été barrée et remplacée dans la marge par la variante *jaspre*. La leçon originale n'a pas de sens et il s'agit probablement d'un croisement fautif entre *prasme*, qui est la leçon de la source (*RTroie* 16671), et la forme plus commune *jaspe*. La correction *jaspre* est effectuée par

cette même main qui écrit les instructions pour l'enlumineur dans la première partie du manuscrit et devra donc être accueillie, d'autant plus qu'elle est attestée de manière compacte par toute la tradition française.

Dans le dernier exemple, la phrase *envairent ... lances* est ajoutée dans la marge du ms. Royal pour combler une lacune évidente dans le texte qui rend problématique la syntaxe de la phrase. La main est probablement celle d'un réviseur de l'atelier parisien. La phrase ajoutée ne trouve d'équivalent ni dans *RTroie 23521-23522* ni dans *Prose 3*, qui a *issu les requierent si aigrement* (qui correspond à la leçon du ms. K du *Roman de Troie*). Les diverses tentatives de combler la lacune et la diffraction subséquente, de même que le fait que les mss SCOP₁ ont la même leçon que le ms. Royal sans la phrase ajoutée, montrent que le point de départ de toute la tradition était justement la leçon lacunaire du ms. Royal, que les modèles des mss AuPu, GW, BD et P₂P₃ ont essayé de corriger *ope ingenii* en proposant des solutions différentes. L'ajout marginal qu'on lit dans le ms. Royal n'est inséré dans le corps du texte que dans le ms. Pr, ce qui démontre encore une fois le lien direct existant entre ce témoin et le ms. Royal, ainsi que le fait qu'avant d'être utilisé pour en tirer des copies, le ms. Royal avait déjà subi un travail de révision et d'amendement. Il est évident que dans pareil cas, la phrase ajoutée en marge ne devra pas être intégrée à l'édition, et il sera préférable de se servir de la leçon de *Prose 3* pour combler la lacune.

Le statut stemmatique particulier du ms. Royal et les caractéristiques de la tradition française, que nous avons mises en évidence, nous empêchent de procéder à une édition reconstructive classique. L'édition doit se fonder sur le ms. Royal, et il est particulièrement important de reproduire le plus fidèlement possible son texte, sa graphie et ses caractéristiques linguistiques, qui constituent un témoignage essentiel de la production culturelle napolitaine, ainsi que les oscillations qui sont l'expression du diasystème du manuscrit, de même que tous les phénomènes pouvant se révéler utiles pour connaître les traits de la langue particulière utilisée dans le contexte de la cour angevine et que l'altération du texte via un filtre normalisateur et modernisateur, même appliqué avec toute la prudence nécessaire, rendrait inaccessibles.¹ Certains phénomènes sporadiques, qui pourraient facilement être considérés comme des traits résiduels, doivent être également conservés, sur-

1. Voir en ce sens Gaunt 2013, pp. 24-6; Zinelli 2018b, pp. 37-8; Zinelli 2020, pp. 186-7.

6. L'ÉDITION DU TEXTE

tout s'il se présentent au moins deux fois dans des passages plus ou moins éloignés du texte et que ces passages dérivent de sources différentes; cela à plus forte raison s'ils s'avèrent cohérents avec d'autres phénomènes attestés d'une manière plus marquée dans les épîtres ovidiennes et dans les ajouts mythographiques. Les accords entre le texte des *Héroïdes* ou des ajouts et celui des autres parties de la compilation constituent en effet la meilleure garantie de pouvoir atteindre la langue du copiste, voire du compilateur lui-même.

Cela ne signifie pas que le texte du ms. Royal doit être conservé intégralement, sans aucune intervention. Ce témoin n'est pas un exemplaire particulièrement soigné du point de vue textuel, bien au contraire. Le fait que le copiste soit conservateur ne garantit pas qu'il soit également scrupuleux. Au-delà des corrections que nous avons déjà signalées, il se montre souvent distrait et négligent, une attitude à laquelle il faudra attribuer une bonne partie des fautes de copie (les dittographies sont particulièrement nombreuses, de même que les omissions de consonnes nasales, les inversions consonantiques et les corrections interlinéaires ou sur rature), tout particulièrement l'introduction involontaire d'éléments qui appartiennent à sa formation linguistique et culturelle. Les distractions et les imprécisions du copiste, dues en partie à la hâte d'achever le projet, exigent des corrections, tandis que les éléments alloglottes et de surface linguistique méritent d'être conservés en tant que témoignage de la stratification présente dans beaucoup de textes copiés en Italie. Certaines de ces déviations, surtout celles qui forment un système assez cohérent, exigent d'ailleurs qu'on décide au cas par cas s'il faut privilégier le respect du manuscrit ou la lisibilité du texte. À partir de cette situation particulière, j'ai tout d'abord essayé de trouver une justification à toutes les leçons douteuses ou suspectes du ms. Royal, en les accueillant à chaque fois que l'examen critique les démontrait possibles, en réservant les interventions aux seuls cas de fautes particulièrement évidentes ou à ceux, plus difficiles à déterminer, pour lesquels la plausibilité de la leçon du ms. Royal n'a pas été réputée suffisante. En particulier, j'ai corrigé la leçon du ms. Royal à chaque fois qu'elle ne rentrait pas dans le cadre d'une possible interprétation proposée par le compilateur, mais pouvait raisonnablement se présenter comme un éloignement involontaire du texte des sources principales, surtout lorsque celui-ci, éventuellement confirmé par la tradition de *Prose 5*, permet d'expliquer la déviation du ms. Royal. Je suis bien conscient du fait que, dans ces derniers cas, il est impossible de faire abstraction d'un certain degré, quoique très limité, de *iudicium subjectif*

et personnel, là où les données n'offrent pas d'indication incontestable. Mais ce jugement personnel est fondé sur une sensibilité nourrie par une longue fréquentation du texte et par un travail minutieux d'étude et d'identification des habitudes linguistiques et de l'*usus scribendi* du compilateur. En tout cas, la plupart des interventions sur le texte concernent des problèmes à la solution extrêmement simple, puisqu'il s'agit des conséquences des bêtues ou des distractions du copiste, ou de la dynamique typique d'une transcription mécanique: dittographies, répétitions, excès ou omission de nasales, confusions entre *u* et *n* et entre *c* et *t*, anticipations influencées par le mot suivant, omission ou ajout abusif d'abréviations. S'agissant en bonne partie d'une compilation qui puise à des sources préexistantes, j'ai préféré dans les limites du possible corriger le texte en me conformant à celui des sources. Uniquement dans les cas pour lesquels la référence aux sources n'était pas possible, je me suis appuyé sur la leçon des copies de la tradition manuscrite française les plus proches de celle du ms. Royal. Bien qu'il s'agisse surtout de conjectures des copistes qui ne peuvent pas remonter à un niveau textuel plus haut et plus authentique que celui du ms. Royal, elles se révèlent parfois particulièrement heureuses et efficaces, et respectent les caractéristiques linguistiques du texte médiéval. Enfin, pour les rares fautes restantes, j'ai procédé à des conjectures *ope ingenii*, en m'appuyant dans les limites du possible sur les données et les instruments que l'étude du texte mettaient à notre disposition. Dans tous les autres cas, j'ai estimé plus prudent est plus utile de conserver la leçon du manuscrit, en la justifiant et en l'expliquant si nécessaire, parfois éventuellement en suggérant des solutions alternatives en commentaire.

Certaines formes inhabituelles qui pourraient être attribuées à des fautes du copiste ont été conservées en tant que témoignage du caractère particulier de la langue du ms. Royal, d'autant plus qu'elles pourraient se révéler utiles pour une étude future de la langue du français de la cour angevine de Naples; il serait beaucoup plus difficile de les repérer si elles étaient reléguées dans l'apparat critique.

6.1. LES INTERVENTIONS SUR LE TEXTE

6.1.1. Déviations non isolées ou systématiques

Au-delà des interventions ponctuelles destinées à retoucher les fautes évidentes et les distractions du scribe, j'ai également corrigé

6. L'ÉDITION DU TEXTE

le texte dans certains cas de comportement systématique du copiste qui auraient pu faire penser à une habitude graphique consolidée et qui auraient peut-être mérité, pour cette raison, un traitement plus conservateur. Dans ces cas, j'ai fait prévaloir des considérations pragmatiques fondées sur notre connaissance de la langue médiévale ou sur une exigence de clarté et de lisibilité.

J'ai inséré le *s* préconsonantique dans les mots où il devait certainement être prononcé: *discordance* (82.6), *chasteé* (109H.21), *recessorast* (115.3), *resscouse* (174.1), *maissnie* (411.3).

J'ai corrigé les erreurs dans les désinences verbales: *raoir* → *raoit* (196.1), *poot* → *poont* (225H.16), *seront* → *serons* (251.9), *sachier* → *sachiés* (276.5), *pooir* → *pooit* (286H.12), *courirens* → *courirent* (359.1), *avoir* → *avoit* (423.4).

J'ai inséré la particule négative en cas d'omission: *ja ne sera rasseiez s'i <ne>aura beu* (227.12), *nul jeu de ours ne de lion, <ne> de autre beste sauvage* (234.2), *si que il <ne> voit riens* (266.3), *et si <ne> m'occioie pour Hector* (325.7).

J'ai toujours inséré les consonnes nasales manquantes, à cause de la facilité avec laquelle le tilde peut être omis et de la fréquence de ce phénomène dans le manuscrit. La retouche a également été effectuée dans les cas où cette omission touche plusieurs fois un même mot, dont on connaît d'autres attestations sans nasale. Les seules exceptions sont constituées de l'adjectif *huble(s)* (deux cas 37.3 et 202H.25, contre un seul cas de *humble* 306H.3) et l'adverbe *hublement* (11 cas: 9.1, 38A.3, 96.3 et 7, 159.1, 199.15, 225H.19, 263H.15, 311.4, 319H.20, 386.1; aucun cas de *humblement*), ainsi que des cinq occurrences du passé simple de *conduire* concentrées dans le § 151 (ailleurs, ce verbe est toujours écrit avec la nasale).

En général, j'ai respecté la graphie du manuscrit dans les cas d'omission d'une consonne finale. J'ai par contre décidé d'insérer le *r* final, surtout dans les infinitifs: *cele|r* (225H.16), *tremble|r* (226.10), *pleure|r* (240.6), *leu|r* (285.34), *ale|r* (286H.31), *reparie|r* (351.3), *avoir|r* (429.3), *desterre|r* (450.1). L'amusement du *r* final est un phénomène bien connu au Moyen Âge tardif (voir le § 5.1.8:4); de ce point de vue, mon choix peut paraître contradictoire, mais plusieurs raisons m'ont poussé à accepter cette exception. D'abord, l'absence du *r* final dans les infinitifs s'avérerait particulièrement déroutante pour le lecteur. À cela, il faut ajouter qu'il s'agit d'un phénomène sporadique, souvent corrigé par le copiste lui-même ou par les réviseurs contemporains à la réalisation du manuscrit, et potentiellement attribuable à la négligence du copiste, surtout si le *r* était écrit sous forme abrégée. Cela

semble confirmé par le fait que, dans le ms. Royal, l'omission du *r* se présente également à l'intérieur d'un mot: *soffrir* (184H.14), *entrevindrent* (343.3), *pouresschassier* (372.4), *douleuress* (398.9), *fere* (429.2). Quoi qu'il en soit, j'ai toujours explicitement signalé ces retouches, ce qui permet au lecteur de toujours connaître la forme adoptée par le copiste.

Je n'ai inséré un *s* final que dans le cas d'une désinence verbale de la deuxième personne du pluriel: *espouseréss* (190.13). Il s'agit en effet d'un phénomène isolé, sans autre attestation dans le ms. Royal, attribuable très probablement à un oubli du copiste.

J'ai effectué 121 insertions et 102 corrections dans le texte du ms. Royal, auxquelles il faudra ajouter 51 corrections de fautes extrêmement banales et 45 insertions d'une consonne nasale. On arrive ainsi à un total de 319 interventions, pour une moyenne d'environ une par feuillet.

Comme nous l'avons dit, le ms. Royal a subi plusieurs révisions à l'époque médiévale qui ont laissé des traces dans le texte. Une première révision a été sans doute faite par le copiste du texte et une deuxième a probablement été effectuée à la même époque et dans le même atelier par un réviseur inconnu. Une troisième révision, plus tardive, a été vraisemblablement faite dans l'atelier ou le ms. Pr a été réalisé; il s'agit d'une révision qui vise principalement à normaliser et à moderniser la langue. J'ai relevé 148 interventions médiévales, sans toutefois procéder à un inventaire systématique, surtout pour ce qui concerne les ratures, qui sont très nombreuses. Les interventions du copiste et du réviseur primaire ont en principe été accueillies; au contraire, les interventions du réviseur secondaire ont été en principe rejetées, surtout lorsqu'il s'agissait de formes de maquillage linguistique.

Il n'est pas toujours possible de distinguer l'auteur des corrections, surtout lorsqu'il s'agit d'interventions minimes; parfois, dans les cas de rature, lorsqu'un mot est partiellement lisible, il est également difficile de déterminer s'il s'agit d'une suppression ou d'une insertion. Dans les deux situations, s'il y a une divergence entre le texte de la source et celui de la tradition, j'ai privilégié la leçon la plus proche de celle de la source. Encore une fois, j'ai en principe écarté les interventions qui vont dans la direction d'une normalisation et d'une modernisation linguistiques.

Les paragraphes qui suivent fournissent le détail des interventions proposées par l'éditeur et des interventions médiévales rele-

6. L'ÉDITION DU TEXTE

vées. Les interventions médiévales qui n'ont pas été accueillies sont signalées par un astérisque.

6.1.2. Insertions effectuées par l'éditeur

1.13: <i>prend fin</i> <a> <i>Europe</i>	173.1: <i>la presse</i>
5.R: <i>en quel aage</i>	173.11: <i>Hemelins et Gillor d'Aglus</i>
5.R: <i>Troi(e)</i>	174.1: <i>re's>couse</i>
6.R: <i>manⁿda</i>	184.14: <i>soff'r'ir</i>
22.12: <i>vol^oit</i>	184.21: <i><clore les oils></i>
38.4: <i>tou^te</i>	187.2: <i>ba^taille</i>
40.7: <i>saie^te</i>	190.8: <i>souvent <pensser></i>
57.1: <i>sour^{cis}</i>	190.13: <i>espouseré<s></i>
58.1: <i>establissem^{ent}</i>	190.16: <i>assailis <enfers></i>
62.2: < <i>saillot en haut</i> (Prose 3)	190.28: <i>colowrine</i>
64.10: <i>manⁿtise</i>	195.2: <i>prin^ce</i>
76.3: <i>hardⁱs</i>	195.16: <i>en^sengne</i>
81.3: <a> <i>angoisse</i>	195.25: <i>Philimeⁿis</i>
82.6: <i>dis^scordance</i>	202.29: <i>cheuve</i>
92.1: <i>esto^ti</i>	209.12: <i>e^wssent</i>
92.6: < <i>Troie</i> >	213.1: <i>garde</i>
93.1: <i>gravieuse</i>	213.5: <a> <i>l'autre</i>
102.6: < <i>de</i> son	216.2: <i>meisme^ment</i>
105.3: < <i>et</i> joie	225.16: <i>cele^r</i>
108.1: <i>envioia</i>	226.10: <i>tremble^r</i>
109.21: <i>cha^stee</i>	227.12: < <i>n</i> 'aura
109.30: < <i>me</i> pout	228.3: <i>moultitu^de</i>
114.10: < <i>cors</i> >	229.2: <a>coillent
114.15: < <i>da</i> premiere	234.2: <i>lion</i>
114.19: < <i>par</i> nuit	234.2: < <i>ne</i> de
115.3: <i>res^storast</i>	236.1: <i>sus <de></i>
117.1: < <i>da</i> cruel	238.3: <i>soi^{en}t</i>
118.13: <i>De^spoté</i>	238.3: < <i>de</i> despite. <i>En tel maniere prie Diomedés comme celui qui</i> (Prose 1, saut du même au même)
118.29: <i>Linus</i> < <i>et</i> <i>Trochos</i>	240.6: <i>pleure^r</i>
133.R: <i>les</i> < <i>Gregiois</i> >	246.8: <i>du<c></i>
134.2: <i>grant air</i>	254.4: <i>esjoisso^{ie}nt</i>
139.4: < <i>o</i> lui	259.5: <i>orde^{ne}rent</i>
147.1: <i>comba^tant</i>	260.3: <i>sep^t</i>
151.29: <i>governere^{nt}</i>	266.3: <i>il <ne> voit</i>
151.29: <i>ceuls</i> < <i>de</i> >	270.1: <i>true^eve</i>
153.2: <i>s^tre</i>	279.3: <i>et <qui></i>
155.3: < <i>est</i> montés	280.1: <i>se il <est></i>
159.2: < <i>et</i> tant de prince	
160.2: <i>grant pris</i>	
162.4: <i>grant piece</i>	
166.1: < <i>de</i> ur	

280.4: <i>je ne <me> merveille</i> (cf. 334.8)	372.4: <i>pou<r>chassier</i>
285.9: <i><de> bien</i>	393.3: <i>merveille<use></i>
285.34: <i>leu<r></i>	393.3: <i>four<me></i>
286.31: <i>ale<r></i>	393.3: <i>orde<né></i>
306.29: <i>retour<nés></i>	398.9: <i>douleu<r>s</i>
308.1: <i><des> trieves</i>	398.10: <i>au<t>res</i>
312.1: <i><et> navrés</i>	411.3: <i>mai<s>nie</i>
313.1: <i>ba<t>aille</i>	412.6: <i><et> prirent</i>
317.6: <i><vi>. <jours></i>	418.2: <i>acointie<rent></i>
325.7: <i>si <ne> m'occioie</i>	420.3: <i>fu<rent></i>
336.3: <i>que <se> ce</i>	428.3: <i>grant <joie></i>
343.3: <i>ent<r>evindrent</i>	429.2: <i>fcrere</i>
348.1: <i>ont <seelé></i> (Prose 3)	429.3: <i>avo<r></i>
348.1: <i><comme> leur fille</i> (Prose 3)	432.2: <i>o<n>xt</i>
351.3: <i>As>sire</i>	438.2: <i><es>chappa</i>
351.3: <i>repairie<r></i>	440.12: <i>je> les escris</i>
355.R: <i><bataille></i>	446.2: <i>b<l>asmés</i>
356.1: <i><des requierent></i> (Prose 3)	450.1: <i>desterre<r></i>
359.1: <i>per<dirent></i>	452.11: <i>oste<l></i>
361.2: <i>noi<s>e</i>	465.6: <i><de> laisserent</i>
370.3: <i><ma> suer</i>	466.5: <i>ce <que></i>
	470.1: <i>estoi<en>t</i>

6.1.3. Corrections effectuées par l'éditeur

3.R: <i>la → le</i>	109.13: <i>quant vint quant a pou si</i> <i>vint → quant a pou si vint</i>
3.4: <i>cu(m) → a</i>	109.30: <i>m(ou)lt → m'ont</i>
6.1: <i>on → out</i>	113.7: <i>Pelidu → Pelidri</i>
25.1: <i>Talamine → Salamine</i>	113.8: <i>palamides et tuit li roy pala-</i> <i>medes → Palamidés</i>
28.3: <i>airons → aurons</i>	114.10: <i>bient → bien</i>
29.2: <i>apercevoit → apercevoir</i>	114.12: <i>blons → blans</i>
30.2: <i>Nestour → Castor</i>	114.12: <i>Ulixés → Achillés</i>
51.1: <i>poot → pooir</i>	114.15: <i>Li uns fils de la fille Tala-</i> <i>mon → Li uns fils Talamon</i>
58.1: <i>ordeno[ir]</i> (lecture difficile)	115.16: <i>oit → out</i>
58.1: <i>poss[ess]ions</i> (lecture diffi-	118.30. <i>orent → out</i>
cile)	120.1: <i>cil → ci</i>
61.2: <i>l[es]</i> (lecture difficile)	124.14: <i>et → en</i>
82.5: <i>Sé → Je</i>	128.14: <i>imit (?) → i vint</i>
87.1: <i>ont → out</i>	130.1: <i>ma(n) → ma</i>
90.1: <i>nil → n'i</i>	135.1: <i>viggureusement → viguereu-</i> <i>vement</i>
93.1: <i>hautesches → hanches</i>	136.2: <i>co(n)vers → couvers</i>
94.5: <i>dont → qui</i> (Prose 3)	
97.2: <i>bon grans → bougrans</i>	
98.2: <i>tro(n)pes → troupes</i>	
102.7: <i>enne(m)mis → ennemis</i>	

6. L'ÉDITION DU TEXTE

- 136.3: *viessiés* → *veissiés*
 137.3: *conquisteront* → *conquiste-
 rent*
 157.1: *il* → *lui*
 164.1: *co(m)per* → *couper*
 171.7: *mes de il* → *mes il*
 176.3: (*et*) → *E*
 189.4: *eirt* → *iert*
 190.18: *as* → *a*
 190.21: *moilloies* → *melloies*
 190.28: *uensist* → *vauisist*
 194.1: *ciel* → *cief*
 195.3: *g(ra)nt* → *gent*
 196.1: *raoir* → *raoit*
 202.3: *nucier* → *mucier*
 202.14: *de* → *le*
 209.17: *leu(r)* → *son*
 225.11: *sa* → *ta*
 225.16: *poot* → *poons*
 238.10: *ne* → *en*
 251.10: *seront* → *serons* (deux fois)
 260.3: *or* → *o*
 263.6: *pelues* → *peilles*
 263.13: *le* → *je*
 274.6: *prise* → *prie*
 276.5: *sachier* → *sachités*
 286.12: *pooir* → *pooit*
 286.16: *no(n)* → *nos*
 286.30: *las* → *la*
 288.7: *des* → *de*
 299.2: *nul de nous* → *Menelaus*
 305.5: *avoit* → *avoir*
 306.29: *reposes* → *reposer*
 311.7: *pour* → *fors*
 314.3: *co(m)poient* → *coupoient*
 321.3: *par* → *pas*
- 321.4: *li(er) desloial* → *li desloial
 lier*
 323.7: *sieicle* → *siecle*
 331.2: *lie* → *lui*
 334.4: *detrenche | cha* → *detrencha*
 338.2: *rentree* → *l'entree*
 343.5: *uo(n)s* → *vous*
 347.2: *quo* → *que*
 347.2: *fin* → *fui*
 347.2: *nui* → *mui*
 349.1: *babre* → *mabre*
 350.6: *vntisisme* → *uitisme*
 351.3: *Sire* → *Sine*
 352.3: *en* → *an*
 356.1: *noiese* → *noise*
 359.1: *courirens* → *courirent* (signa-
 lé par le réviseur avec une
 croix, mais pas corrigé)
 361.2: *faint* → *fait*
 363.5: *des* → *de*
 363.6: *pyrius* → *Pyrrus*
 363.6: *lie* → *lui*
 376.5: *mercient* → *mercie*
 383.1: *enmererent* → *enmenerent*
 390.2: *nostre* → *vostre*
 395.3: *Singeun* → *Tenedun*
 419.4: *leus* → *les*
 423.4: *avoir* → *avoit*
 438.12: *enchantoies* → *enchantoient*
 443.4: *Cremachus* → *Telemachus*
 446.2: *encontra* → *encontre*
 456.2: *co(n)chies* → *couchiés*
 456.3: *iltels* → *itels*
 456.3: *sui* → *fui*
 469.3: *donner* → *demande* (Prose
 I, Prose 3)

6.1.4. Fautes banales

- 3.3: *co(m)nme* → *comme*
 7.4: *la* | *la*
 23.2: *co(n)ueuenoit*
 34.2: *roy* | *roy*
 48.2: *auautres*
 51.2: *a* | *a*
- 63.1: *Ua* → *La*
 66.8: *a* | *a*
 76.3: *co(m)me(m)e(n)t*
 90.2: *si uous* | *Si uous*
 92.1: *ta(n)t* | *tant*
 129.R: *ordenene* → *ordené*

153.2: <i>e(n)nnemi</i> → <i>ennemi</i>	278.1: <i>manierere</i>
162.1: (<i>et</i>) (<i>et</i>)	282.5: <i>malvail</i> → <i>malvais</i>
175.1: <i>na</i> <i>naure</i>	304.1: <i>il</i> <i>il</i>
182.3: <i>par par</i>	306.13: <i>en entrer</i>
184.22: (<i>et</i>) <i>et</i>	335.1: <i>plus seur</i> → <i>pluseur</i>
188.5: <i>feririr</i> → <i>ferir</i>	345.4: <i>si</i> <i>si</i>
193.4: <i>jorur</i> → <i>jour</i>	376.2: <i>orres</i> → <i>orrés</i>
195.15: (<i>et</i>) (<i>et</i>)	380.2: <i>pours</i> → <i>pour</i>
197.9: <i>pour pour</i>	391.1: <i>re retournerent</i>
203.1: <i>lgrant</i> → <i>grant</i>	396.3: <i>enf fans</i>
210.19: (<i>et</i>) (<i>et</i>)	401.5: <i>orrible</i> → <i>orrible</i>
226.7: <i>li</i> <i>li</i>	403.1: <i>la lapidere(n)t</i>
226.15: <i>morir morir</i>	413.1: <i>ioieusemem enjt</i>
228.17: <i>c(er)taine nem(en)t</i>	430.2: <i>il il</i>
241.3: <i>rie(n)s riens</i>	438.3: <i>m(er)uei ueille</i>
243.7: <i>re regarder</i>	443.2: <i>thelemac(us) cus</i>
251.13: <i>de</i> <i>de</i>	458.5: <i>trout</i> → <i>tout</i>
255.6: <i>fainte</i> → <i>faite</i>	464.1: <i>ne</i> <i>ne</i>
274.2: <i>ie ie</i>	471.3: <i>de</i> <i>de</i>
275.5: <i>piens</i> → <i>piés</i>	

6.1.5. Insertion de consonnes nasales

1.24: <i>comme<n>rement</i>	187.2: <i>entr'e<n>contré</i>
13.1: <i>ense<m>ble</i>	188.1: <i>detre<n>chier</i>
29.1: <i>mai<n>tenant</i>	190.28: <i>e<n></i>
29.3: <i>comme<n>cierent</i>	195.27: <i>e<n>treferirent</i>
33.1: <i>e<n>tent</i>	208.2: <i>lo<n>guement</i>
67.1: <i>ense<m>ble</i>	212.15: <i>ma<n>dé</i>
77.1: <i>atenda<n>ce</i>	216.3: <i>se<m>blant</i>
86.R: <i>e<n>segne</i>	218.11: <i>e<n>vers</i>
87.5: <i>detre<n>chié</i>	218.19: <i>ore<n>droit</i>
96.1: <i>re<n>gié</i>	225.1: <i>e<n>vaïe</i>
98.2: <i>te<m>ple</i>	225.3: <i>ensi<n>t</i>
102.6: <i>me<m>bre</i>	243.1: <i>e<n>voïe</i>
107.1: <i>co<n>gié</i>	243.3: <i>entr'e<n>contrerent</i>
107.3: <i>entrebaiser<n>t</i>	254.2: <i>u<n></i>
109.8: <i>lo<n>guement</i>	282.9: <i>vi<n>t</i>
111.2: <i>bie<n></i>	286.12: <i>ni<m>phes</i>
117.1: <i>puissa<n></i>	311.2: <i>acoi<n>tié</i>
124.8: <i>re<n>dissons</i>	407.6: <i>co<n>quis</i>
130.18: <i>e<n>cens</i>	407.17: <i>co<n>questa</i>
134.1: <i>co<m>batre</i>	409.2: <i>tre<n>chiés</i>
135.4: <i>me<n>ton</i>	457.2: <i>plai<n>st</i>
137.4: <i>e<n></i>	469.R: <i>co<n>quist</i>
177.1: <i>repe<n>tira</i>	

6. L'ÉDITION DU TEXTE

6.1.6. Corrections médiévales du copiste ou d'un réviseur

- 3.5*: insertion *quo[i]* (réviseur secondaire)
- 5.4: insertion *Figus* (réviseur indéterminé)
- 6.4: correction *n[ull]* (copiste)
- 8.2: insertion *j'a[i]* (copiste)
- 8.2: insertion *n'a^s* (copiste)
- 9.2: insertion *achevera[i]* (copiste)
- 13.1: insertion *a g(ra)nt* dans la marge (copiste)
- 15.R*: correction ~~devotement~~ *humblement* (réviseur secondaire?)
- 22.7: insertion *prendra^s* (copiste)
- 31.4*: correction *terra^e* (réviseur secondaire?)
- 32.3: correction *ne~~u~~* (copiste)
- 56.1: insertion *iert* dans la marge (copiste)
- 62.6: correction *œuls* (copiste ou réviseur primaire?)
- 65.1: correction *et* (copiste)
- 65.1: insertion *la* (?) (copiste ou réviseur primaire?)
- 76.3: correction *b*ie faire** (copiste)
- 87.3: correction *uns [baron]* sur rature (copiste)
- 91.13: insertion *[(et)] quant* (copiste)
- 92.10: correction *belle* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
- 94.1: correction *la dame* (copiste ou réviseur primaire?)
- 98.6*: insertion *tui^l* (réviseur secondaire)
- 103.4: insertion *le recevés* (réviseur primaire?)
- 104.1: correction *a l'encontre* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
- 105.3: correction *de dor* (réviseur indéterminé)
- 105.4: insertion *se^s ge(n)s* (copiste)
- 109.13: correction *vi~~u~~* (copiste ou réviseur primaire? Un deuxième *vin* suivant n'a pas été corrigé)
- 109.23*: insertion *puce^{le}* (réviseur secondaire)
- 114.19: correction *Thalamon* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
- 118.2*: insertion *de [son] païs* dans la marge (réviseur secondaire)
- 118.12: correction *et Patroclus de Tesaille* sur rature (copiste)
- 120.1: insertion *aventure* à la fin d'une ligne (copiste, le texte de *Prose 1* diffère)
- 130.15: correction *æ te* (réviseur indéterminé)
- 130.16: correction *pi~~u~~s* (réviseur indéterminé)
- 131.2: insertion *aler ^a Troie* (copiste)
- 136.3: correction *sestoit* (copiste)
- 138.5: correction *par entrer* (copiste ou réviseur primaire?)
- 148.4: correction *fils fil~~s~~* (copiste ou réviseur primaire?)
- 151.10: correction *Telamonius ~~et~~ Ayax* (copiste ou réviseur primaire?)

- 155.1: correction *grans coups* sur rature (copiste)
- 156.1: insertion *A tant* (copiste)
- 156.2: correction *sire roy* sur rature (copiste)
- 170.1: correction *pas̄mes* (copiste)
- 171.2: insertion *si tnt* (copiste)
- 172.3: intégration *mi[e]* (copiste)
- 172.5: insertion *pour llire* (copiste)
- 173.2: insertion *cor'* (copiste ou réviseur primaire?)
- 177.1: correction *laisier ll'estour cel] jour* sur rature et dans la marge (copiste, ajout à *Prose 1*)
- 178.11*: insertion *vitail[e]* (réviseur secondaire)
- 180.1: correction *souue(n)t* (réviseur indéterminé)
- 180.1: insertion *estoit [tote]*, dans la marge (copiste)
- 184.18: correction *(et)* (copiste ou réviseur primaire?)
- 189.4: correction *il uostre* (réviseur indéterminé, italianisme?)
- 190.2*: correction *passa^e* (réviseur secondaire)
- 205.2: insertion *avoit fet* (copiste)
- 209.3: correction *moustret' e(n)* sur rature (copiste, interprété *moustré t(out) en*)
- 210.11: insertion *pa^r* (réviseur indéterminé)
- 210.11*: insertion *humiliero[i]e* (réviseur secondaire)
- 210.11: correction *pourrgions* (copiste ou réviseur primaire)
- 210.11: correction *le* (copiste)
- 210.12: insertion *sache[s]* (copiste ou réviseur primaire?)
- 210.17: insertion *'e* (copiste ou réviseur primaire?)
- 210.21: correction *car il car il* (réviseur indéterminé)
- 215.1: insertion *aut^{re}* (copiste ou réviseur primaire?)
- 218.3: correction *ille → elle* (le *i* est transformé en *e* grâce à une petit boucle ajoutée dans la partie supérieure) (copiste ou réviseur primaire)
- 218.6: correction *maior* avec rature, mais le mot est toujours lisible (réviseur indéterminé)
- 219.11: insertion *guardera[i]* (copiste ou réviseur primaire)
- 222.2: correction *ormais* sur rature (copiste, le texte de *Prose 1* diffère)
- 225.1: insertion *·III· fois* (réviseur secondaire?)
- 227.2: insertion *durem(en)t [nau(re)z]*, dans la marge (copiste)
- 227.11: correction *contre* sur rature (copiste)
- 228.6: correction *sus lui et eust* sur rature (copiste)
- 228.17: correction *a son talent le* sur rature (copiste)
- 235.3: correction *lasse* (réviseur indéterminé)
- 248.7: correction *avant* sur rature (copiste)

6. L'ÉDITION DU TEXTE

- 254.1: correction *enoint* sur rature (copiste)
- 255.7: correction *praspe jaspre*, dans la marge (réviseur primaire?)
- 255.7: insertion *qui [est]*, dans la marge (réviseur primaire?)
- 255.14: correction *de tant* (réviseur indéterminé)
- 273.1: correction *à si li dit* avec rature (réviseur indéterminé)
- 285.11: insertion *[et] il* dans la marge (copiste ou réviseur primaire?)
- 285.14: insertion *[s]'il* (réviseur indéterminé)
- 285.15: correction ~~qui~~ *qui* avec rature (copiste ou réviseur primaire?)
- 285.16: correction ~~et~~ *soi disime* avec rature (réviseur indéterminé)
- 285.20*: insertion *miel[z]* (réviseur secondaire)
- 286.3: correction *à soit* avec rature (réviseur indéterminé)
- 286.14*: correction ~~(et) nous entre(m)brachio(n)s~~, mais la barre horizontale a été grattée ensuite (réviseur indéterminé)
- 286.29: correction *feras* (réviseur indéterminé)
- 286.31: insertion *ve[nt]* (réviseur indéterminé)
- 288.1: correction *de tous poins* sur rature (copiste)
- 290.8: correction *mainteout[nés]* avec rature, mais l'interprétation des lettres effacées n'est pas assurée (réviseur secondaire?)
- 291.5*: insertion *pa's* (réviseur secondaire)
- 319.12: correction *si fort* (réviseur indéterminé)
- 321.3: une croix dans la marge signale la leçon fautive *pas*, mais la correction n'est pas effectuée (réviseur secondaire, cf. § 6.1.3)
- 321.4*: insertion *li^{er}*, mais la correction n'est pas suffisante (réviseur secondaire, cf. 6.1.3)
- 327.2*: correction *uul[i]ll* (réviseur secondaire)
- 329.2: insertion *sa[i]l* (copiste ou réviseur primaire)
- 334.3: correction ~~manet~~ *ma mere* (copiste ou réviseur primaire?)
- 345.4: correction *saine* avec rature (réviseur indéterminé)
- 345.4: correction *duel fesant* sur rature (copiste, le texte de *Prose 3* diffère)
- 356.1*: insertion *enuaient les grieux a lencontrer des lances* dans la marge (réviseur indéterminé, cf. 6.1.2)
- 357.4*: correction *deguerpe[i]r* (réviseur secondaire)
- 357.5: correction *q(ui)l* sur rature (copiste)
- 358.1: insertion *li [conte le]* dans la marge (réviseur secondaire?)
- 362.4: correction ~~le fist~~ (réviseur indéterminé)
- 362.7*: correction *mors* pour *mort* dans la marge, mais le mot *mort* n'est pas effacé (réviseur secondaire)
- 363.5: correction *p(r)i(s) des vos ve(n)* sur rature et dans la marge (copiste, cf. 6.1.3)

- 364.1: correction *ne se* sur rature (copiste)
- 367.1*: correction ~~car trop les~~ avec rature (réviseur secondaire)
- 369.1: correction *nostre ennemi* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
- 384.9: correction *alors* (copiste ou réviseur primaire?)
- 385.5: correction *et en parlerai a ceuls* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
- 389.2: correction *a#t* (réviseur indéterminé)
- 390.8*: insertion *fūst* (réviseur secondaire)
- 391.1: correction *veit* (réviseur indéterminé)
- 394.1: correction *Tenedun* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
- 405.3: correction *aient* (copiste ou réviseur primaire?)
- 406.1: correction *fort* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
- 407.20: insertion *[re]clamor* (copiste)
- 411.3: correction *et fort banis* sur rature (copiste)
- 412.5: correction *wimihertez* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
- 421.1: correction *palamidés* sur rature (copiste)
- 425.2: correction *que iamais ne sera diomedes recuillis ne que iamais ne sera dyomedes recuillis* avec rature (réviseur indéterminé)
- 426.1*: correction *eassandus* avec rature (réviseur indéterminé)
- 426.1: correction *ne si puissant* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
- 426.1: correction *dont ce fu* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
- 426.1: correction *esté qui plus* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
- 427.1: correction *tot son* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
- 429.1: correction *fū* (copiste)
- 429.3: la phrase *Et Dyomedés s'en fui a Salerme* déborde dans la marge et ne se trouve pas dans *Prose 3* (copiste)
- 431.1*: insertion *remai[(n)]s* (réviseur indéterminé)
- 434.5: correction *morirent* sur rature (copiste, *Prose 3 a morurent*)
- 446.2: correction *roy[s] Al]castus* sur rature, deux fois (réviseur indéterminé)
- 446.2: correction *fū demanda*, rature (réviseur indéterminé)
- 450.1: intégration *fū occis* (réviseur primaire?)
- 457.1: correction *douteuls* (copiste ou réviseur primaire)
- 460.3: insertion *par moi* (réviseur secondaire?)
- 460.5: insertion *li [deu]* dans la marge (réviseur secondaire?)
- 460.9: correction *thelemac(us)* sur rature (copiste)
- 465.7: correction *tristece* sur rature (copiste)

6. L’ÉDITION DU TEXTE

- 466.3: correction *fete ne* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
466.6: correction *i pairent* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
467.2: correction *ordenerent* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
468.2: correction *Alchillidés* (copiste, mais cf. 462.2)
468.2: correction *venir* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
468.2-3: correction *Jorgie* sur rature, deux fois (copiste)
468.3: correction *en champ* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
469.1: correction *nulle* avec rature (réviseur indéterminé; *Prose 1* et *Prose 3* confirment la leçon sans *nulle*)
469.5*: correction *il li respondi* (réviseur indéterminé)

6.2. TRANSCRIPTION INTERPRÉTATIVE

Dans l’édition, j’ai distingué comme à l’ordinaire *i* de *j*, ainsi que *u* de *v*, conformément à la graphie moderne, y compris dans le cas des futurs et conditionnels des verbes *avoir* et *savoir*. La graphie du manuscrit ne permet pas de déterminer quand la graphie *u* correspond à un *v*, mais, à l’époque de la réalisation du ms. Royal, la prononciation moderne était déjà largement utilisée et la conservation de formes telles qu’*avra* ou *savra* serait un archaïsme inutile.² L’absence de formes épenthétiques et la présence, par contre, de formes telles qu’*arai*, *aras*, *aront*, *saroie*, *saroient*, etc. contribuent à confirmer cette interprétation. Quant à la distinction entre *i* et *j*, la seule exception à la graphie moderne est constituée par le choix d’écrire *Ajax* plutôt qu’*Ajax*, à cause de la présence de 19 cas de graphie *Ayax* qui évoquent une prononciation vocalique.

Le copiste a tendance à confondre *c* e *t*, si bien que la même forme est parfois écrite de deux façons différentes (*ancien* ou *antien*, *gracieus* ou *gratieus*, *precieus* ou *pretieus*, etc.). Dans l’édition, j’ai respecté en principe la graphie du manuscrit sans l’uniformiser.

Le copiste recourt très rarement à la cédille, qui lui sert toujours à indiquer le son de *z* sourd ou sonore: *Çancipus* (128.10), *seqime* (149.4), *Seçire* (150.1), *Liçoine* (150.1, 206.2), *saluç* (286.1). Dans ces cas, j’ai respecté la graphie du manuscrit; j’ai par contre ajouté la cédille aux *c* pour indiquer le son de *s* sourd devant voyelle vélaire ou médiane.

J’ai toujours respecté la graphie du copiste pour l’emploi de *z* et de *w*. Le *z* est fréquent et toujours utilisé en position finale, à

l’exception du grécisme *aromatiziés* (338.1); l’emploi du *w* à la place de *v* ou *vu*, qui peut avoir une caractérisation dialectale, est au contraire très rare: *wil* (68.4, 198.2), *widast* (71.1), *wiel* (109H.19), *wille* (219.12), *wimihertez* (412.5, pseudo-grécisme). J’ai respecté dans ces cas aussi la graphie du copiste, et j’ai également utilisé le *w* pour rendre les deux cas de graphie *uu* qu’on trouve dans le manuscrit: *wiellart* (72.10) et *liewe* (170.1).

Le *x* n’est plus utilisé uniquement dans sa fonction d’abréviation pour *us*; non seulement on trouve dans le manuscrit quelques cas de graphie -*ux*: *eaux* (190H.10), *aux* (202H.28, 370.8, 421.1), *loiaux* (210H.42), *chevaux* (226.3), *biaux* (263H.6), *cheveux* (412.5), mais également de nombreux cas de *x* interne conforme à la graphie moderne: *exemple(s)* (37.R et 1, 122.R, 137.4, 198.6, 202H.29² et 37 et 39, 210H.36 et 41, 225H.15, 319H.16 et 21, 452H.8), *exposer* (60.2), *sexe* (64.8, 350.6), *sixime* (133.10), *sixte* (149.2), *exil* (182.3, 291.4, 402.9, 410.3, 437.3, 456.7), *exillié(e)* (288.5, 295.3, 299.6, 384.8, 420.3, 444.1), *exeques* (326.3), *sixte* (351.1), *luxure* (363.2), *exillier* (370.3), *exilliés* (395.2, 411.3, 426.2, 429.1, 430.1, 436.2, 455.6), *exilla* (465.R).

J’ai conservé les cas sporadiques de redoublement phono-syntaxique, ainsi que les anticipations consonantiques dans les monosyllabes, en tant que témoignages de la *scripta* typique des textes écrits en Italie: *a·rrive* (24.6), *a·ffere* (193.3), *a·ffaire* (322.2); *l’enn ont* (245.6), *n’enn aroient* (411.2); *quil leur* (106.8), *ot tout ce* (151.31), *ad dame* (200.1), *la place out tant ot des siens perdus* (227.7), *del l’atendre* (274.3), *nel le* (345.3). L’emploi du point médian sert à mettre en évidence le fait que, dans les cas de redoublement phono-syntaxique, les deux mots concernés sont unis dans le manuscrit. Le trait d’union est utilisé dans les cas où le pronom personnel *nous* est uni à un mot suivant commençant par *s* avec une simplification du double *s* (212.4, 286.16, 307.7).

J’ai également conservé les graphies avec *t* final non étymologique et les cas d’omission de *s* final, qui sont assez fréquents dans le manuscrit; voir par exemple *coupt* (253.3) et *se* (une fois corrigé en *ses* par le copiste, 105.4).

Les abréviations ne sont pas particulièrement nombreuses dans le ms. Royal et en général d’interprétation facile. On remarque toutefois quelques abréviations inhabituelles, surtout en correspondance de la fin d’une ligne ou d’une correction sur rature: 120.1 *aventure* (*auēt’ē*, fin de ligne et dépassant du cadre), 149.3

6. L'ÉDITION DU TEXTE

Almadian (*almī | dian*, fin de ligne), 151.31 *gent* (*gñt*), 161.1 *sont* (*st'*, fin de ligne), 189.4 *durra* (*dūra*), 195.3 *gent* (*gñt*), 209.3 *tout* (*t'*, correction sur rature), 213.1 *garde* (*ḡr*, fin de ligne et suivi par *des*), 328.1 *hertages* (*h'rtages*, fin de ligne).

L'abréviation normale de *que* est *q̄* et celle de *qui* est *qⁱ*, mais on trouve parfois des abréviations différentes: 12.2 *que* (Q), 357.5 *qu'il* (*ql*, correction sur rature). Vers la fin du texte, on trouve trois cas d'abréviation *q̄* à interpréter en *qui* (425.2, 437.3, 440.18).

J'ai développé le numéral *·r* lorsqu'il exprime l'article indéfini dans les formes *un*, *uns* et *une* selon le cas et le genre du substantif auquel il se réfère.

La ponctuation utilisée par le copiste est relativement abondante et variée: en plus du point, employé pour la segmentation syntaxique, souvent associé à une majuscule suivante, on trouve également un trait vertical ou oblique et un autre signe plus complexe (?) utilisé surtout pour indiquer une interrogation ou une exclamaction.

La séparation des mots suit en règle générale les entrées du *DEAF*, qui sont basées sur le *TL*. J'ai toujours écrit *atant* en un seul mot lorsqu'il indique l'adverbe ou la conjonction au sens d'"alors, à ce point, là-dessus"; les adverbes *desormais/desormés*, *neporquant/nonporquant*, *nonpourtant*, *tousjours*, *toutesvoies* sont aussi écrits en un seul mot. L'exclamation *halas* est toujours écrite en un seul mot et est souvent utilisée comme une forme épicène indéclinable. Dans les cas où le copiste a utilisé la forme féminine *lasse* accordée avec un substantif féminin, j'ai préféré séparer les mots (109H.13, 23, 24, 32; 190H.10 et 12; 210H.26; 253.8²; 263H.11 et 17; 286H.29; 319H.19); à une exception près, ces cas se présentent exclusivement dans les *Héroïdes*.

Les verbes composés avec le préfixe *entre* sont normalement considérés comme un mot unique, mais lorsque le préfixe est élidé devant une voyelle, l'élation est signalée d'une apostrophe.

J'ai par contre séparé l'expression *a venir* lorsque le sens l'exigeait.

L'emploi des majuscules suit l'usage moderne. J'ai utilisé l'initiale majuscule avec les noms des points cardinaux lorsqu'ils indiquent un lieu, même dans un sens très vague, mais l'initiale minuscule lorsque le nom indique évidemment une direction (22.5).

2. Voir Baker 1937.

6.3. DIACRITIQUES

J'ai essayé de limiter au minimum indispensable l'emploi des signes diacritiques, en privilégiant les critères de la lisibilité et de la cohérence interne.

Pour les accents, j'ai suivi en principe les conseils de l'École des Chartes et j'ai essayé de distinguer les homographes. En particulier, j'ai utilisé l'accent aigu pour marquer le *e* tonique en position finale ou suivi de *s*, ainsi que dans les monosyllabes *lés* ‘côtés’, *dés* ‘dés à jouer’, *prés* < PRATOS. Dans le cas de *lés*, j'utilise également l'accent pour l'emploi prépositionnel, puisque dans l'une des deux attestations du mot, on trouve la succession *lés* préposition + *les* article (459.1). La forme *nés* ne permet pas de distinguer tous les homographes, l'accent étant utilisé à la fois pour le sens de ‘nez’ et pour celui de *nés* < NATUS/NATOS; pour ne pas augmenter la confusion, je n'ai pas utilisé l'accent dans le cas de *nes* (‘nefs’). Je l'ai par contre utilisé pour la seule occurrence de *sés* pour *sais* (109H.20), afin de le distinguer du possessif *ses*.

Je n'ai pas jugé nécessaire d'ajouter l'accent pour marquer l'omission de *s* final dans les formes telles que *ses* et *les*. Il s'agit en effet d'un phénomène très répandu qui ne prête pas à confusion, puisque, dans la plupart des cas, le sens est facilement déductible du contexte. Au contraire, la graphie *lé* risquerait d'induire une confusion avec l'homographe *lé* ‘côté’ (352.1).

Le recours à l'accent m'a paru également inutile dans le seul cas de la forme *ques* < QUALES (129.4), qui se trouve dans une succession très claire *quels* ... *ques* ... *quel*.

Je trouve que l'habitude récente de se servir de l'accent dans les cas de *e* tonique suivi de *z* final est déstabilisante pour le lecteur et souvent redondante d'un point de vue linguistique. En effet, comme je l'ai déjà montré dans les pages précédentes (§ 5.1.8:1), le *z* final dans un texte tardif tel que *Prose 5* a dans la quasi-totalité des cas une fonction diacritique suffisante pour marquer le *e* tonique sans qu'il soit nécessaire d'ajouter un accent, tout comme en français moderne. Les rares cas dans lesquels le *z* final est précédé d'un *e* central sont dépourvues de toute ambiguïté, aux seules exceptions des trois formes *bornez* (43.4), *pueplez* (394.1) et *avoutrez* (440H.3).

J'ai essayé de restreindre l'emploi du tréma aux seuls cas qui peuvent donner lieu à une réelle ambiguïté. Les formes concernées sont les suivantes: *seür(e)* (< SECURUM/SECURA, possible

6. L'ÉDITION DU TEXTE

ambigüité avec *seur/seure* (< SUPER), *süer* (< SUDARE, distingué de *suer* < SOROR), *süeur* (< SUDOREM, distingué de *sueur* < SOROR), *païs* (< *PAGENSEM, distingué de *pais* < PACEM), *oïr/oï* (< AUDIRE, distingué de *oir* < HEREDEM et de *oi* < HABUI), *lié* (< LIGATUM, distingué de *lié* < LAETUM), *aïe* (< *ADIUTA, distingué de *aie* subjonctif du verbe *avoir*), *fier* (< *FIDARE, distingué de *fier* < FERUM).

Le même critère a été suivi dans les cas de hiatus archaïque, particulièrement fréquent dans certaines formes du passé simple et du participe passé des verbes, dans lesquels le *e* s'est affaibli jusqu'à devenir neutre. À l'époque de la composition de *Prose 5*, ces hiatus étaient sans doute purement graphiques et le *e* n'était plus prononcé. Pour cette raison, j'ai évité d'utiliser le tréma, sauf dans le cas d'une possible ambiguïté: *leü(s)* (participe passé de *lire*, à distinguer de *leu* < LOCUM ou LUPUM), *jeü* (participe passé de *gesir*, à distinguer de *jeu* < IOCUM), *eüis* (passé simple ou participe passé du verbe *avoir*, à distinguer du pronom personnel *eus*), *peü* (participe passé du verbe *pooir*, à distinguer de *peu* < PAUCUM), *deüs* (passé simple du verbe *dire*, à distinguer du substantif *deis* 'dés').

Le verbe *envahir* est toujours écrit avec un *h* diacritique pour indiquer le hiatus; pour cette raison, j'ai ajouté un tréma au seul cas d'*envaïr* (416.1), ainsi qu'aux deux occurrences du substantif *envaïe* (171.4 et 359.1).

Le verbe *trahir* est lui aussi écrit toujours avec un *h* diacritique. Par contre, les substantifs *traiſtre* et *traiſteur* sont écrits tantôt avec un *h* (six cas de *trahitreibung* et quatre cas de *trahiteur*), tantôt avec la graphie moderne sans *h* (six cas de *traiſtre* et douze cas de *traiſteur*); de plus, les formes avec *h* ne se trouvent jamais dans les *Héroïdes*, pas plus que dans les ajouts. Dans ce cas, j'ai préféré maintenir la distinction, qui reflète vraisemblablement le diasystème du manuscrit, et je n'ai pas ajouté de tréma aux formes sans *h*. Je l'ai par contre ajouté au substantif *traiſon* (13 cas), qui alterne avec la graphie *trahison* (18 cas), pour éviter toute ambiguïté dans la prononciation.

Dans les cas très nombreux de participes féminins picards, contrairement aux indications de l'École des Chartes et au critère général que j'ai suivi, j'ai adopté systématiquement la graphie *-ie* pour éviter l'ambiguïté avec d'autres formes dialectales ou allo-glottes possibles; ce choix a pour but principal de mettre en évidence ce trait dialectal, plutôt que d'en indiquer la prononciation.

Le tréma est également employé dans les formes qui l'exigent en français moderne, par exemple celles du verbe *haïr* (1.24, 124.2, 305.4, 437.5).

6.4. DIVISION DU TEXTE ET APPARAT CRITIQUE

L'édition respecte la division des paragraphes adoptée par le copiste du ms. Royal à l'aide de grandes lettres historiées ou de lettrines filigranées sur deux lignes; elle en reporte toutes les rubriques. La segmentation interne des paragraphes respecte également le marquage adopté par le copiste avec des points et des initiales majuscules ou d'autres artifices (traits obliques, pieds de mouche au § 64, lettrines filigranées sur une ligne au § 151, etc.) et correspond à la segmentation adoptée dans l'édition en ligne de *l'Histoire ancienne*. J'ai ainsi préféré un système qui favorise la consultation en parallèle de l'édition en ligne et qui mette en évidence un aspect souvent négligé de l'organisation du texte médiéval, en acceptant de payer le prix de la longueur inégale et parfois excessive des segments.

À côté de la numération progressive des paragraphes, j'ai ajouté entre crochets les chiffres correspondants de l'édition en ligne de la deuxième rédaction de *l'Histoire ancienne*. La différence entre les deux éditions est de 52 paragraphes, à cause de la présence des sections III et IV (respectivement 43 et 9 paragraphes). À l'intérieur du texte, j'ai également indiqué la numérotation des feuillets du ms. Royal.

L'étoile à côté d'un mot indique que celui-ci, ou le passage correspondant, est commenté dans les notes.

Les insertions sont notées entre chevrons <> et les corrections non banales entre crochets []. Par contre, je n'ai pas utilisé ces marques pour indiquer les corrections banales, sauf dans les cas de restitution d'une consonne nasale.

L'apparat critique est réparti sur deux étages. Dans le premier, je signale les corrections apportées à la leçon du manuscrit Royal en indiquant entre parenthèses la source éventuelle de la correction. En raison du statut particulier du ms. édité, j'ai choisi de ne pas reporter systématiquement les variantes de la tradition, à moins qu'elles puissent être utiles à la reconstruction du texte ou qu'elles mettent en évidence une *lectio difficilior* du ms. Royal.

Le second étage est consacré aux indications concernant les sources du texte de *Prose 5*.

Les sigles utilisés dans l'apparat critique sont les suivants: *c* = copiste, *rp* = réviseur primaire, *rs* = réviseur secondaire, *ri* = réviseur indéterminé.